



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique a l'egard des retraites

Question au Gouvernement n° 1885

### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Serge Janquin.

M. Serge Janquin. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, les manifestations d'hier, a Paris et en province, ont mis dans la rue - c'est un cas de figure exceptionnel - des retraites particulierement nombreux et tranquillement determines.

Cette situation impose au Gouvernement qu'il reponde a leurs preoccupations pour donner corps a cette exigence de solidarite dont vous vous etes reclame, monsieur le ministre, sans toutefois lui donner consistance. Ma question est double.

Le Gouvernement mettra-t-il fin a l'erosion de leur pouvoir d'achat en revalorisant les retraites de maniere significative ?

M. Jean-Claude Thomas. Il faut bien payer vos dettes !

M. Serge Janquin. Le Gouvernement prendra-t-il acte de leur refus d'une prestation specifique dependance trompe-l'oeil, sans contenu, inefficace et injuste (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique) pour lui substituer un projet plus conforme a leurs attentes et a leurs besoins ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monseur Janquin, je vous rappelle que la reforme de 1993 maintient le pouvoir d'achat des pensions de base et que le mecanisme legal doit aboutir a un taux de revalorisation des pensions d'au moins 1,1 % au 1er janvier 1997.

Quant a la prestation dependance, dont nous debattons dans cette assemblee, je constate que, apres avoir fleuri dans tous les sens des projets, on commence enfin a passer a l'acte. Le projet actuel merite mieux qu'un jugement sommaire. Une grille nationale d'evaluation du besoin - qui ne sera plus confondu avec le handicap -, un plan personnalise d'aide a la personne agee dependante, une coordination des intervenants, tous ces elements peuvent permettre d'amorcer une grande politique en faveur de la prise en charge de la dependance.

J'observe que M. Huguet, senateur de votre departement, tout en emettant des reserves legitimes a malgre tout pris une part active a la discussion de ce texte, tant il est vrai que ceux qui sont sur le terrain prouvent qu'il est plus important d'avancer que de theoriser ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

### Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Serge Janquin.

M. Serge Janquin. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, les manifestations d'hier, a Paris et en province, ont mis dans la rue - c'est un cas de figure exceptionnel - des retraites particulierement nombreux et tranquillement determines.

Cette situation impose au Gouvernement qu'il reponde a leurs preoccupations pour donner corps a cette exigence de solidarite dont vous vous etes reclame, monsieur le ministre, sans toutefois lui donner consistance.

Ma question est double.

Le Gouvernement mettra-t-il fin à l'érosion de leur pouvoir d'achat en revalorisant les retraites de manière significative ?

M. Jean-Claude Thomas. Il faut bien payer vos dettes !

M. Serge Janquin. Le Gouvernement prendra-t-il acte de leur refus d'une prestation spécifique dépendance trompe-l'œil, sans contenu, inefficace et injuste (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) pour lui substituer un projet plus conforme à leurs attentes et à leurs besoins ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Janquin, je vous rappelle que la réforme de 1993 maintient le pouvoir d'achat des pensions de base et que le mécanisme légal doit aboutir à un taux de revalorisation des pensions d'au moins 1,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 1997.

Quant à la prestation dépendance, dont nous débattons dans cette assemblée, je constate que, après avoir vu fleurir dans tous les sens des projets, on commence enfin à passer à l'acte. Le projet actuel mérite mieux qu'un jugement sommaire. Une grille nationale d'évaluation du besoin - qui ne sera plus confondu avec le handicap -, un plan personnalisé d'aide à la personne âgée dépendante, une coordination des intervenants, tous ces éléments peuvent permettre d'amorcer une grande politique en faveur de la prise en charge de la dépendance. J'observe que M. Huguet, sénateur de votre département, tout en émettant des réserves légitimes a malgré tout pris une part active à la discussion de ce texte, tant il est vrai que ceux qui sont sur le terrain prouvent qu'il est plus important d'avancer que de théoriser ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Janquin Serge](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1885

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 1996, page 5854

**Réponse publiée le :** 24 octobre 1996, page 5854

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 octobre 1996